

## ENREGISTREMENT EN TANT QU'ENTREPRENEUR EN ASSAINISSEMENT DU SOL

BRUXELLES ENVIRONNEMENT  
Division autorisations et partenariats  
Site de TOUR & TAXIS  
Avenue du Port 86C, bte 3000  
1000 Bruxelles

E-mail : [permit\\_agr@environnement.brussels](mailto:permit_agr@environnement.brussels)  
Tél. : 02/775.75.44 - tous les jours ouvrables

### À quoi sert ce formulaire ?

Ce formulaire vous permet de demander un enregistrement en tant qu'entrepreneur en assainissement du sol.

Vous pouvez télécharger un document « [Procédure](#) » reprenant plus d'information concernant la procédure, les délais et voies de recours sur le site internet de Bruxelles Environnement : [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels).

### Contexte juridique

La réglementation en vigueur pour cet enregistrement en Région de Bruxelles-Capitale est la suivante :

- [Ordonnance](#) du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement (Moniteur Belge du 26/06/1997).
- [Ordonnance](#) du 5 mars 2009 relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués (notamment l'article 3, 30° et 31°) ;
- [Arrêté](#) du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 décembre 2011 relatif à l'agrément des experts en pollution du sol et à l'enregistrement des entrepreneurs en assainissement du sol.

### Comment introduire votre demande d'enregistrement ?

- **par voie électronique à l'adresse : [permit\\_agr@environnement.brussels](mailto:permit_agr@environnement.brussels)**  
à l'aide du présent formulaire d'enregistrement dûment complété, avec en **annexe 1** le [formulaire « demande de communication électronique »](#) dûment complété.

Vous pouvez télécharger ce dernier formulaire sur le site internet de Bruxelles Environnement : [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels).

- **par lettre recommandée ou par porteur**  
à l'aide du présent formulaire d'enregistrement dûment complété,  
en **1** exemplaire,

auprès de : BRUXELLES ENVIRONNEMENT  
Division autorisations et partenariats  
Site de TOUR & TAXIS  
Avenue du Port 86C, bte 3000  
1000 Bruxelles

Merci de ne pas agraffer, ni relier vos documents avant envoi ; cela simplifie le traitement de votre demande.



# 1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR DE L'ENREGISTREMENT

## 1.1 Coordonnées du demandeur

Si personne physique :	Si personne morale :
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Forme juridique : .....
Numéro d'entreprise : .....	Numéro d'entreprise : .....

### Adresse du siège social/domicile

Rue : ..... N° : ..... Boîte : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Pays : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
E-mail : ..... Site internet : .....

*Ces coordonnées seront reprises par défaut dans la liste des entreprise enregistrées en tant qu'entrepreneur en assainissement du sol disponible sur le site internet de Bruxelles Environnement. Si vous souhaitez que des coordonnées différentes y soient affichées, veuillez indiquer lesquelles ci-dessous :*

Rue : ..... N° : ..... Boîte : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Pays : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
E-mail : .....

## 1.2 Personne de contact

*Personne auprès du demandeur avec qui Bruxelles Environnement peut prendre contact dans le cadre de l'enregistrement.*

Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : .....  
Tél. : ..... GSM : .....  
E-mail : .....  
A contacter de préférence aux jours/heures suivants : .....

### Adresse de correspondance

*Si la correspondance dans le cadre de l'enregistrement doit être envoyée à une adresse différente de l'adresse du siège social/domicile, veuillez le préciser et l'indiquer ci-dessous.*

Rue : ..... N° : ..... Boîte : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Pays : .....

## 1.3 S'il s'agit d'une personne morale : responsables et statuts

### 1.3.1 Responsables

a. Veuillez reprendre dans ce tableau la liste des administrateurs, gérants ou toute autre personne pouvant engager la société :

Nom et Prénoms	Fonction



- b. Annexe 2 : à joindre au formulaire : Pour **tous** les administrateurs (y compris les administrateurs étrangers), gérants ou personnes susceptibles de souscrire un engagement, joignez un **extrait du casier judiciaire** ou à défaut de celui-ci, un document en tenant lieu.

L'extrait doit être daté de moins de 3 mois au jour de l'introduction de la présente demande.

Dans le cas où l'administrateur est une entreprise, l'extrait du représentant direct ou indirect doit être ajouté.

### c. Actes

Annexe 3 : à joindre au formulaire (Ne concerne que les actes publiés avant le 1/01/1997 ou qui ne sont pas encore publiés au Moniteur Belge) :

- Copie de l'acte constitutif de la société avec la publication des **statuts** de la personne morale ou copie certifiée conforme de la demande de publication des statuts.
- Copie des **modifications** de cet acte ou d'une version coordonnée (s'il y a lieu).
- Copie du dernier **acte de nomination des administrateurs**, ou copie certifiée conforme de la demande de publication de cet acte.

### 1.4 S'il s'agit d'une personne physique (indépendant, ...)

Annexe 4 : Joignez un **extrait du casier judiciaire** ou à défaut de celui-ci, un document en tenant lieu. L'extrait doit être daté de moins de 3 mois au jour de l'introduction de la présente demande.

### 1.5 Organigramme nominatif

Annexe 5 : Joignez au formulaire un **organigramme nominatif** de la société indiquant clairement les différents responsables : directeur (technique), responsable commercial...

## 2 ASSURANCE

Disposez-vous d'une **assurance responsabilité civile exploitation** ?

Oui / Non (Biffez la mention inutile)

Si oui, joignez cette attestation d'assurance à l'annexe 6.

## 3 LISTE DE CONTRÔLE DES ANNEXES À JOINDRE

Le demandeur veille à ce que toutes les annexes exigées soient remises. Les annexes seront numérotées et jointes conformément à cette liste (numéro et succession). Le demandeur marquera une croix en regard des annexes qui ont été jointes. Les références des annexes supplémentaires seront ajoutées à la liste ci-dessous.

Merci de ne pas agraffer, ni relier vos documents avant envoi ; cela simplifie le traitement de votre demande.

1	Le cas échéant, <b>formulaire « demande de communication électronique »</b>
2	Pour chacun des administrateurs, gérants ou personnes pouvant contracter des engagements, un <b>extrait</b> du casier judiciaire (point 1.3.1).
3	Copie des <b>statuts</b> ou de la demande de publication des statuts ; Copie des <b>modifications</b> apportées à cet acte ou de sa version coordonnée (point 1.3.2).
4	Dans le cas d'une personne physique : un <b>extrait</b> du casier judiciaire (point 1.4).
5	<b>Organigramme</b> nominatif de la société (point 1.5).
6	Copie de l' <b>attestation d'assurance</b> responsabilité civile exploitation (point 2)

### Annexes supplémentaires

--	--



## 4 DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS

Le demandeur confirme que les données mentionnées dans le présent formulaire sont correctes et déclare sur l'honneur qu'il :

- a pris connaissance de la législation en vigueur concernant l'enregistrement demandé (plus particulièrement de l'ordonnance sur les sols et de ses arrêtés d'exécution) et qu'il satisfait aux dispositions de cette législation.

**A laisser\* si le demandeur n'est pas un commerçant :**

- n'est pas en déconfiture ou dans une situation analogue à la suite d'une quelconque procédure applicable dans le pays où il est établi ;
- ne fait pas l'objet d'une procédure de règlement collectif de dettes ou d'une autre procédure analogue inscrite dans les lois et réglementations du pays où il est établi.

**A laisser\* si le demandeur est un commerçant :**

- n'est pas en état de faillite ou de liquidation ou n'a pas obtenu l'ouverture d'une procédure de réorganisation judiciaire, ou qu'il ne se trouve pas dans une situation similaire à la suite d'une procédure analogue applicable dans le pays où il est établi ;
- ne fait pas l'objet d'une procédure de déclaration de faillite ou de réorganisation judiciaire ou d'une autre procédure semblable inscrite dans les lois et réglementations du pays où il est établi.

Le demandeur s'engage à :

- assumer, à l'égard du Ministre (de la Région) et des tiers lésés, la responsabilité des activités exécutées par le sous-traitant.

**A laisser\* si le demandeur ne dispose pas d'une attestation d'assurance en responsabilité civile exploitation requise :**

- souscrire, dans les trente jours de la délivrance de l'enregistrement, une assurance responsabilité civile exploitation, conformément à l'article 28, et à informer BE de la police souscrite.

(\*) barrer les points qui ne sont pas d'application

Date : .....

Prénom et nom : .....

Fonction : .....

Signature : .....

**Protection des données à caractère personnel :**

Vous consentez à ce que Bruxelles Environnement utilise vos données afin de traiter votre formulaire d'enregistrement. Vos données personnelles seront également utilisées à des fins statistiques, duquel aucune donnée identifiable ne ressortira. Les données seront conservées jusqu'au traitement complet de votre dossier.

Vous pouvez accéder, rectifier et supprimer vos données en nous contactant (voir première page du formulaire). Vous pouvez également prendre contact avec le délégué à la protection des données par mail ([privacy@environnement.brussels](mailto:privacy@environnement.brussels)) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Privacy, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles). Le cas échéant, introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (rue de la presse 35, 1000 Bruxelles).

